



Luxembourg, le **19 SEP. 2018**

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3964 du 31 juillet 2018 des honorables députés Messieurs André Bauler et Max Hahn, concernant la climatisation dans les trains, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des
Infrastructures, à la question parlementaire n° 3964 du 31 juillet 2018
de Messieurs les Députés André Bauler et Max Hahn**

Par leur question parlementaire, les honorables Députés Messieurs André Bauler et Max Hahn souhaitent s'informer au sujet de la climatisation dans les trains.

À ce jour, les CFL comptent soixante trains équipés d'un système de climatisation. Pourtant, les vingt-deux automotrices de la série 2000 ne sont pas équipées d'un tel système.

En termes de places assises pour les voyageurs, 86% des places assises sont climatisées.

Les automotrices de la série 2000 sont principalement utilisées sur les lignes suivantes :

- Luxembourg – Diekirch
- Kautenbach – Wiltz
- Volmerange – Dudelange
- Rumelange – Noertzange
- Esch – Audun-le-Tiche

Le choix de ces lignes se fait principalement par deux critères:

1. La fréquentation moyenne de ces lignes :

Les automotrices de la série 2000 sont les véhicules avec le moins de places assises parmi le parc de matériel roulant des CFL et sont par conséquent utilisées sur les lignes les moins fréquentées.

2. La compatibilité technique :

Les automotrices 2000 ne peuvent pas, pour des raisons techniques, circuler en dehors du réseau ferré luxembourgeois et par conséquent elles ne peuvent donc pas être affectées à des lignes transfrontalières.

En 2010, lors des travaux de préparation de la révision « opération caisse », les CFL avaient envisagé d'équiper la série 2000 avec une climatisation. À l'époque, il s'est pourtant avéré que l'envergure des travaux y relatifs et les coûts en résultant étaient considérablement trop élevés pour justifier l'installation d'un tel système et le projet a été abandonné.

Toutefois, contrairement aux autres séries, la série 2000 dispose de fenêtres ouvrables. Ainsi, il est possible de ventiler le compartiment voyageurs et d'améliorer le climat à l'intérieur de celui-ci.

Pendant la phase des vacances d'été, les CFL ont en plus réduit l'utilisation des automotrices de la série 2000 au strict minimum. Ainsi, seulement dix de vingt-deux automotrices de la série 2000 sont en service pendant cette période.

Les CFL sont en train d'acquérir trente-quatre nouvelles automotrices. La livraison de ces automotrices est prévue entre décembre 2021 et décembre 2024. Dans ce cadre, les automotrices de la série 2000 seront mises hors service et la totalité du parc sera dès lors équipée d'un système de climatisation.